DEPARTEMENT DE L'OISE

COMMUNE DE SAINT CREPIN AUX BOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

DECOUPAGE EN ZONES
Ech : 1/2500

3

Vu pour être annexé à la délibération en date du:

Prescrit le:

Arrêté le:

Approuvé le:

Modifié le:

Bureau d'études

S.A.R.L. d'architecture "Aménager le territoire"
15, rue Des Veneurs- 60200 COMPIEGNE
Tél 03 44 20 04 52 - Fax 03 44 86 88 37

LEGENDE :

- Limite de zone/ secteur
- A — Zone agricole
- N — Zone naturelle
- Ng — Secteur de grand domaine d'intérêt patrimonial et écologique
- Nu — Secteur d'urbanisation diffuse en milieu naturel sensible
- UA — Zone urbaine correspondant au village ancien et à ses faubourgs ruraux et hameaux
- UAa — Secteur urbain : bâtiments en pierre à protéger
- UAf — Secteur urbain à dominante agricole
- UBa — Secteur urbain de type pavillonnaire récent moyennement densifié
- UBb — Secteur urbain de type pavillonnaire récent à densité plus faible en limite forestière
- UE — Zone urbaine d'activités artisanales
- Espaces boisés classés
- Emplacement réservé (ER)
- Alignement des bâtiments à respecter en secteur UBa
- Cône de vues à préserver au titre de l'article L-123-15-7° du C.U.

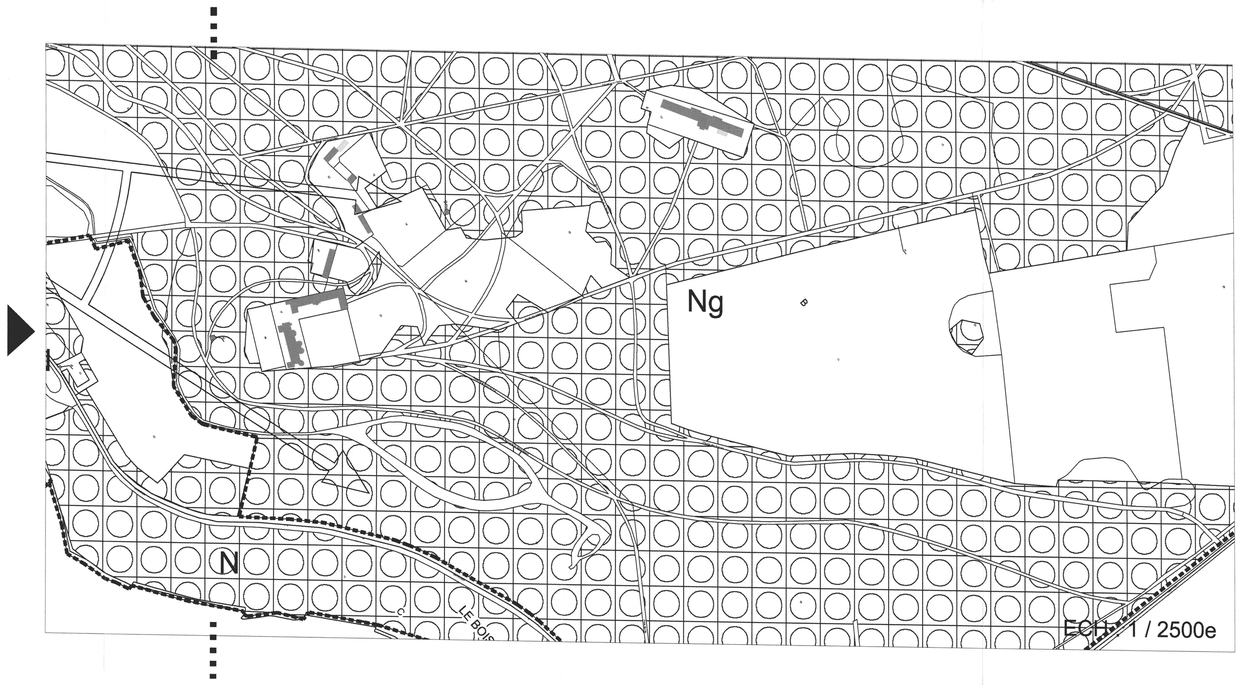

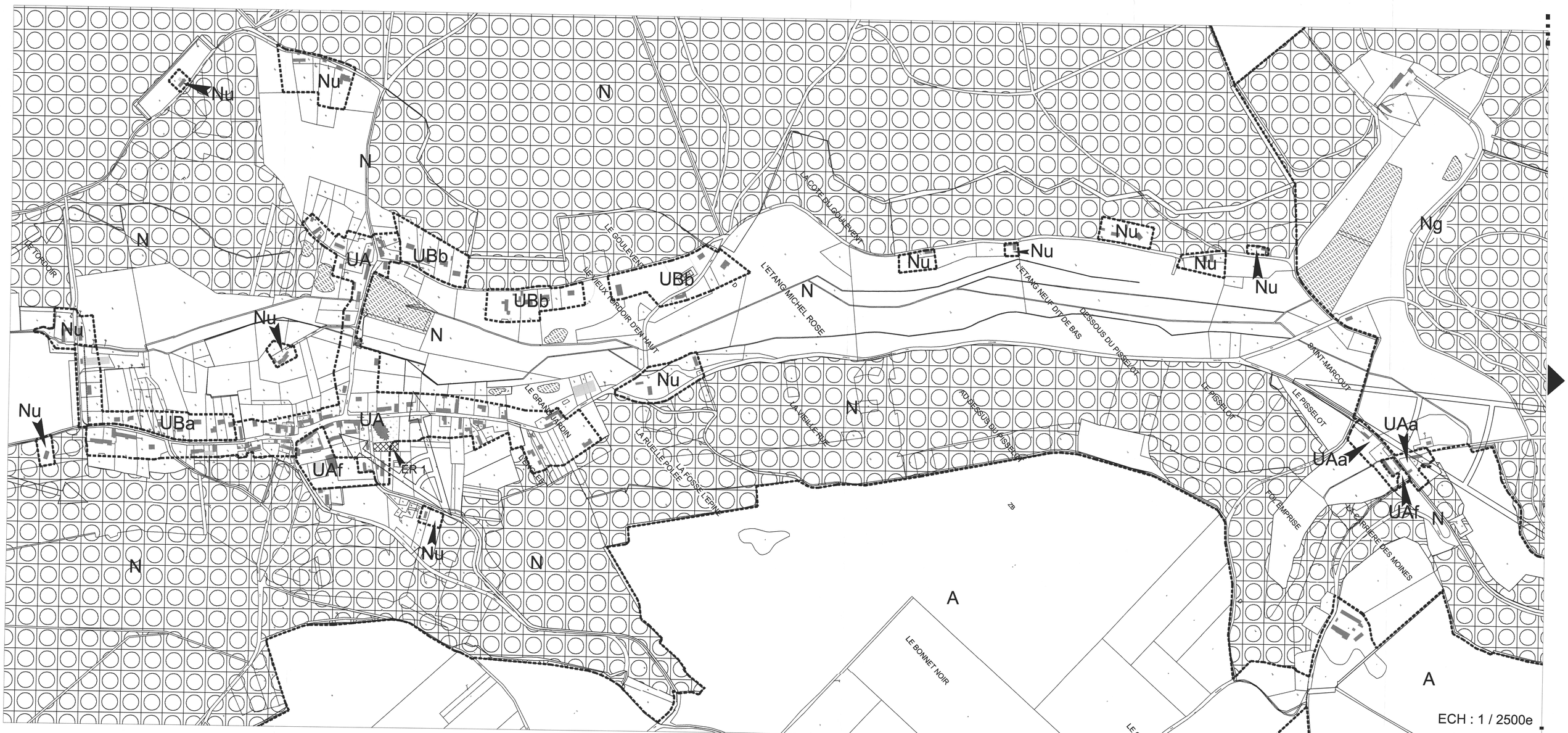

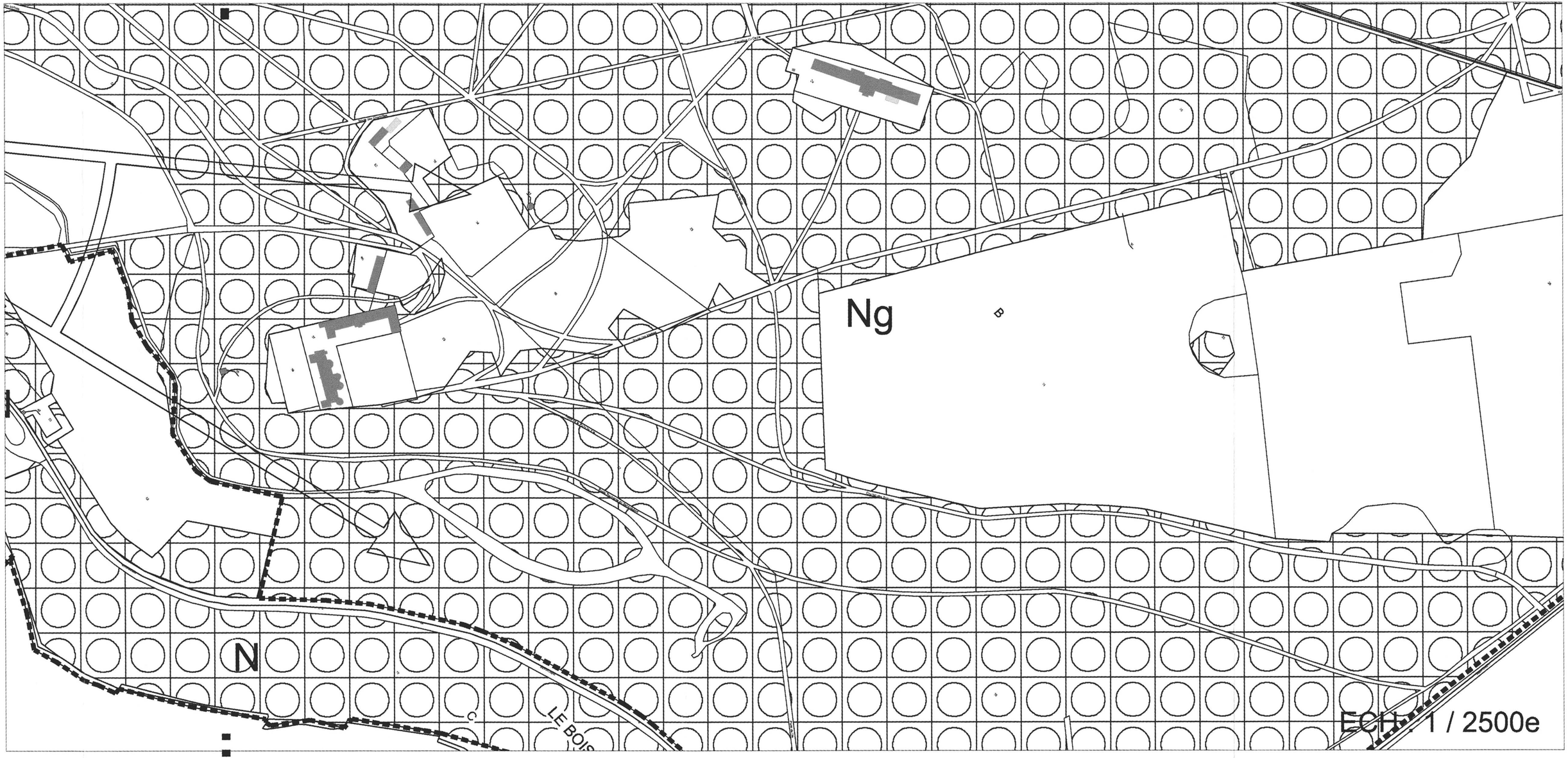
Ng
N
LE BOIS
ECH. : 1 / 2500e

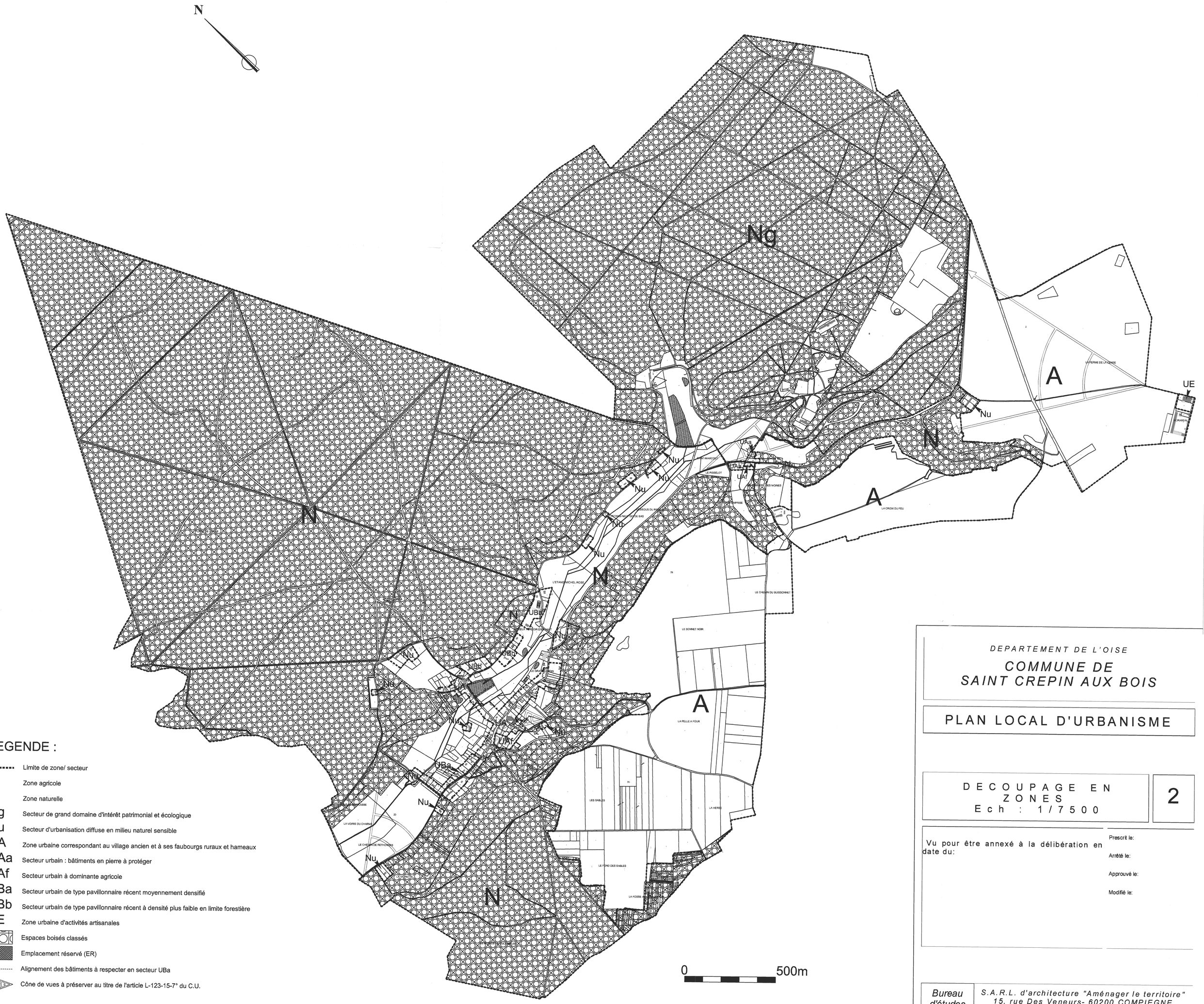

LEGENDE :

- Limite de zone/ secteur
- A — Zone agricole
- N — Zone naturelle
- Ng — Secteur de grand domaine d'intérêt patrimonial et écologique
- Nu — Secteur d'urbanisation diffuse en milieu naturel sensible
- UA — Zone urbaine correspondant au village ancien et à ses faubourgs ruraux et hameaux
- UAa — Secteur urbain : bâtiments en pierre à protéger
- UAf — Secteur urbain à dominante agricole
- UBa — Secteur urbain de type pavillonnaire récent moyennement densifié
- UBb — Secteur urbain de type pavillonnaire récent à densité plus faible en limite forestière
- UE — Zone urbaine d'activités artisanales
- Espaces boisés classés
- Emplacement réservé (ER)
- Alignement des bâtiments à respecter en secteur UBa
- Cône de vues à préserver au titre de l'article L-123-15-7° du C.U.

DEPARTEMENT DE L'OISE

COMMUNE DE SAINT CREPIN AUX BOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

DECOUPAGE EN ZONES
Ech : 1/7500

2

Vu pour être annexé à la délibération en date du:

Prescrit le:

Arrêté le:

Approuvé le:

Modifié le:

Bureau d'études

S.A.R.L. d'architecture "Aménager le territoire"
15, rue Des Veneurs- 60200 COMPIEGNE
Tél 03 44 20 04 52 - Fax 03 44 86 88 37